

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences psychologiques**

Organisé par: **Faculté de psychologie, logopédie, sexologie et des sciences de la famille (PSY)**

Sigle du programme: **PSP1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Prérequis entre cours	9
Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Programme détaillé par bloc annuel	9
PSP1BA - 1er bloc annuel	9
PSP1BA - 2e bloc annuel	

PSP1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale [PSP1BA] vise à vous fournir les connaissances scientifiques pour comprendre les personnes qui nous entourent, leurs façons d'appréhender le monde et de s'y comporter, leurs manières d'apprendre et de se développer, les aider à prévenir, voire à faire face à des difficultés passagères ou persistantes dans certaines situations, dans leurs relations personnelles, sociales, professionnelles, dans leurs processus d'apprentissage et de développement.

Au terme du premier cycle, vous

-

PSP1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

1. Vision du diplômé bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en master en sciences psychologiques pour « Devenir un acteur de changement du comportement individuel ou collectif », tel est le défi que l'étudiant bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale se prépare à relever.

Le programme de Bachelier permet au diplômé d'acquérir un bagage théorique et méthodologique solide dans les différents domaines des sciences psychologiques et de l'éducation, et de comprendre les grands courants théoriques des disciplines proches. Le diplômé bachelier intégrera les bases principales de l'intervention, en adoptant une posture critique et nuancée vis-à-vis des modèles d'intervention. Il développera un mode de réflexion et d'action caractérisé par une approche rigoureuse et critique tout en étant soucieux des aspects déontologiques et éthiques. Il développera également ses compétences à communiquer et à interagir efficacement au sein d'une équipe.

Durant les trois années de bachelier, à travers une meilleure compréhension de sa propre personne, l'étudiant développera son projet de formation et son projet professionnel qu'il poursuivra durant le programme de master et ce, avec une autonomie croissante.

2. Le référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage

Pour traduire cette vision en actes, la faculté a construit un référentiel de compétences et d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie de ses diplômés bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale et ce, en référence au profil de sortie du master 120 en sciences psychologiques. Ce référentiel est constitué de six axes de compétences et explicite la cible à atteindre au terme du parcours de formation.

Le programme de BACHELIER en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale, permettra à l'étudiant de développer les connaissances et compétences précisées ci-dessous, selon 6 axes (A à F) .

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

A. Analyser une situation (individuelle ou collective) en mettant en œuvre de manière précise et rigoureuse les concepts fournis par les théories ou approches pertinentes

- A1. maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation;
- A2. analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie.

A1 • comprendre et expliciter l'objet spécifique et les grands courants théoriques au sein de la psychologie et de l'éducation • comprendre et expliciter l'objet spécifique et les grands courants théoriques des disciplines proches : philosophie, économie, droit, sociologie, anthropologie, linguistique • comprendre et expliciter les fondements biologiques du comportement et de la cognition • comprendre et expliciter les fondements culturels du comportement et de la cognition • comprendre et expliciter les liens qui existent entre la psychologie, la logopédie, les sciences de l'éducation et les disciplines proches • comprendre et expliciter les modèles des modes de fonctionnement ordinaires et atypiques les plus fréquents des individus, groupes et organisations • comprendre et expliciter les modèles des pathologies psychologiques les plus fréquentes

A2 • connaître les différents outils d'observation et d'analyse qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation • sélectionner les données, théories, méthodes et outils pertinents face à une situation simple • utiliser ces données, théories, méthodes et outils pour modéliser une situation simple • prendre conscience de l'influence de ses propres représentations et préjugés dans son analyse • faire la distinction entre une analyse professionnelle et une analyse relevant du sens commun

B. Elaborer un plan d'intervention théoriquement et empiriquement justifié afin de modifier une situation individuelle ou collective, mettre en œuvre ce plan et en évaluer l'efficacité

- B1. maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation);
- B2. planifier une intervention visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation);
- B3. mettre en œuvre un plan d'intervention, en tout ou en partie, et en évaluer l'efficacité.

B1 • comprendre et expliciter les principaux types d'interventions des psychologues face aux pathologies ou dysfonctionnements les plus fréquents des individus, groupes et organisations • comprendre et expliciter la méthodologie liée à la planification, la réalisation et l'évaluation de l'efficacité d'une intervention • comprendre les principaux enjeux sociaux, légaux, politiques, économiques et culturels dans une situation d'intervention simple

B2

o Fondements en psychologie et en éducation (79 crédits)

o LPSP1001

Psychologie générale : processus et théories

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier Corneille Clément Letesson Pierre-Yves Wauthier	PS [q1+q2] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ LPSP1211	Psychométrie	Henryk Bukowski	PS [q2] [30h+15h] [4 Crédits]		x	
○ LPSP1306	Statistique: Analyse descriptive et modélisation GLM de données multivariées	Aurélie Bertrand Céline Bugli Nathalie Lefèvre	PS [q2] [30h+15h] [4 Crédits]			x
○ LPSP1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests	Henryk Bukowski	PS [q1] [45h+15h] [5 Crédits]			x
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	PS [q2] [30h+15h] [4 Crédits]			x
○ LPSP1309		Jochem Willemsen	PS [q2] [15h] [2 Crédits]			x

○ Langues (9 crédits)

○ LANGL1841	Cours d'anglais pour PSP11/LOGO11	Jean-Luc Delghust Fanny Desterbecq (coord.) Marielle Henriet Sabrina Knorr Florence Simon (supplée) Anne-Julie Toubeau Marine Volpe (supplée) Anne-Julie Toubeau
-------------	-----------------------------------	---



				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LPSP1324	Psychopathologie du développement	Laurie Loop Stéphanie Mazzone Anne Wintgens	DS [q1] [30h] [4 Crédits]			x

● LPSP1010

PSP1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Tronc commun**o Fondements biologiques**

○ LPSP1207	Introduction aux neurosciences cognitives	André Mouraux	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
------------	---	---------------	-------------------------------------

o Fondements en psychologie et en éducation

○ LPSP1201	Psychologie clinique	Bérénice Delor (supplée Céline Douilliez) Nicolas Pinon Jochem Willemsen Emmanuelle Zech	(FR) [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LPSP1202	Psychopathologie générale	Philippe de Timary Céline Douilliez (coord.)	(FR) [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LPSP1203	Psychologie des personnes en situations de handicap	Nathalie Grosbois	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LPSP1204	Psychologie du travail et des organisations	Annalisa Casini Nathan Nguyen (supplée Florence Stinglhamber)	(FR) [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LPSP1205	Psychologie sociale et psychologie culturelle et interculturelle	Vassilis Saroglou Vincent Yzerbyt	(FR) [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LPSP1206	Psychologie de l'éducation	Frédéric Nils	(FR) [q2] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LPSP1208	Neuropsychologie	Mauro Pesenti	(FR) [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1213	Développement, milieu, culture	Liselotte Cullman (supplée Isabelle Roskam) Nastasya van der Straten Waillet (supplée Isabelle Roskam)	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐

o Pratiques et méthodes

○ LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables ■	Eugen Pircalabelu	(FR) [q1] [22.5h +15h] [4 Crédits] 🌐
○ LPSP1210	Méthodologies de la recherche	Olivier Corneille Clément Letesson Pierre-Yves Wauthier	(FR) [q1+q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LPSP1211	Psychométrie	Henryk Bukowski	(FR) [q2] [30h +15h] [4 Crédits] 🌐

o Langues

<p>o LANGL1842</p>	<p>Anglais pour psychologues & logopèdes 🇯🇵</p>	<p>Marie Duetz Sandrine Jacob Sabrina Knorr (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen</p>	<p>EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐</p>
--------------------	---	---	---

o Projet de formation et professionnel

<p>o LPSP9001B</p>	<p>Projet de formation (partie B)</p>	<p>Mariane Frenay (coord.)</p>	<p>FR [q1+q2] [15h +5h] [2 Crédits] 🌐</p>
--------------------	---------------------------------------	--------------------------------	---

PSP1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △

△

ER [q2] 1307	Psychodiagnostic et travaux pratiques sur les tests	Henryk Bukowski	ES [q1] [45h] +15h] [5 Crédits]
○ LPSP1308	Entretien d'aide	Emmanuelle Zech	ES [q2] [30h] +15h] [4 Crédits]
○ LPSP1309	Déontologie de la pratique psychologique	Jochem Willemsen	ES [q2] [15h] [2 Crédits]

o Langues

o en bac3, l'étudiant choisit un des cours suivants

⌘ LANGL2440	Interactive English for Psychology	Stéphanie Brabant Estelle Dagneaux Marie Duelz (coord.) Maïté Dupont Nathalie Heiderscheidt Philippe Neyt Jean-Paul Nyssen	ES [q1+q2] [30h] [3 Crédits]
⌘ LNEER2440	Interactieve communicatie NEDERLANDS voor studenten Psychologie	Dag Houdmont (coord.)	NL [q2] [30h] [3 Crédits]

o Projet de formation et professionnel

✂ LPSP1327	Clinical neuropsychology	Martin Edwards Laurens Van Calster (supplée Dana Samson)	PS [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LPSP1328	Neuropsychologie de l'enfant	Emilie Lacroix	PS [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

PSP1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un 39999 [(Pour tout diplô/ On diplôme d' 299.5759 o.Maths/49548 ,351 s2m'ts :)] TJ /F5 8 Tf 1 0**

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir**

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

- [Master \[120\] en études européennes](#) (sur dossier)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences du travail \(horaire décalé\)](#) (sur dossier)
- [Master \[120\] en éthique](#) (accès moyennant compléments de formation)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS
